

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JANVIER 2010

L'an deux mil dix, le vingt huit janvier, à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel LEGOURD, Maire.

Etaient présents : M. Jean-François GIRARD, M. Claude HENRY, Mme Marie-Thérèse LEGOURD, Mme Catherine ANDRÉ, M. Jean-Vincent BONIN, Mme Annick LELIÈVRE, M. Arnaud CORBEAU, M. Jean-Michel DOUSSELIN, M. Benoît MORCHOINE, M. Lucien DUCHESNE, Mme Christiane COSSÉ.

Absents excusés : Mme Sophie FOUCHER, M. Maurice DELANOUE.

Secrétaire : Mme Annick LELIEVRE.

### ORDRE DU JOUR :

- Demande acquisition terrain : « La Clergerie »,
  - Proposition vente terrain : « La Chauvellerie »,
  - Vente parcelle terrain : 7 chemin de Courton,
  - Projet d'acquisition terrain : 9 chemin de Courton,
  - Viabilisation : lotissement de Beaumont,
  - Vente garage : 14 rue des AFN,
  - Travaux locaux : 3 rue des AFN,
  - Travaux « Cœur de Village »,
  - Travaux voirie communale,
  - Plantations des arbres au camping municipal,
  - Devis éclairage public (INÉO),
- ✓ Questions diverses et informations.

#### 1. Demande acquisition terrain : « La Clergerie »

Une demande d'acquisition a été faite pour le terrain situé section H n° 446 d'une superficie de 24 050.00 m<sup>2</sup> par Monsieur de Bodinat Xavier nouveau propriétaire de la « Clergerie » au prix de 0.35 € le m<sup>2</sup>.

*Non à l'unanimité*

#### 2. Proposition vente terrain : « La Chauvellerie »

Une proposition de vente de terrain a été faite à la commune de Neung section G numéros 82 et 551 d'une superficie de 18 695.00 m<sup>2</sup> par Monsieur de GEOFFRE Jean-Luc pour un montant de 10 000.00 €

Le conseil municipal décide de faire une proposition à 9000.00 €

3. Vente parcelle terrain : 7 chemin de Courton

Monsieur GOUINEAU Dominique propriétaire au 7 chemin de Courton souhaite acquérir une parcelle de terrain situé dans le prolongement de son terrain, section C 1075 n° 1036 d'une superficie de 401 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal a délibéré le 31 mars 2009 sur le prix des terrains situés chemin de Courton et a fixé le prix du m<sup>2</sup> à 38 €

Prix de vente du terrain : 15 238 €

Oui à l'unanimité

4. Projet d'acquisition terrain : 9 chemin de Courton

L'entreprise MARTIN, située à l'Écoparc de Neung sur Beuvron souhaite réaliser un pavillon témoin dans Neung sur Beuvron (béton et chanvre) et souhaite acquérir le terrain situé au 9 chemin de Courton, section C lot n° 1 (b) pour 781 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal a délibéré le 31 mars 2009 sur le prix des terrains situés chemin de Courton et a fixé le prix du m<sup>2</sup> à 38 €.

Viabilisation à prévoir par la commune. Tous les réseaux sont à proximité immédiate.

Prix de vente du terrain : 29 678 €

Oui à l'unanimité

5. Viabilisation : lotissement de Beaumont

Un rendez vous est programmé vendredi 29 janvier avec le cabinet AP'SOLU et Monsieur DUMONT géomètre expert.

6. Vente garage : 14 rue des AFN

Monsieur HIGOA et Madame TESSIER ont fait une demande d'achat du garage situé à côté de chez eux (parcelle n° 307).

Le conseil municipal fait une offre à 3 500 €

7. Travaux locaux : 3 rue des AFN

Le conseil unanime ne souhaite pas que soient démolies les douches et toilettes du fond du bâtiment. Les lavabos « cassés » seront à remplacer par le responsable de la société implantée dans les locaux.

Le conseil unanime décide de ne pas terminer les travaux tant que le bail commercial ne sera pas signé à l'étude notariale. Un courrier en RAR sera adressé au siège social de l'entreprise.

#### 8. Travaux « Cœur de Village »

Le goudronnage de la place ainsi que du parking a été effectué ce jour par l'entreprise EUROVIA. L'allée des Castors doit être terminée le vendredi 29 janvier.

Plantations place Prudhomme : vendredi 5 février.

#### 9. Travaux voirie communale,

Un rendez-vous est pris avec l'entreprise SOTRAP mardi 2 février 2010. Les membres de la commission des travaux sont invités à visiter des réalisations pour le choix du matériau sur le parking de la Mairie.

#### 10. Plantations des arbres au camping municipal

Jeudi 21 janvier, il a été planté 5 arbres au camping municipal, offerts par le Crédit Agricole de Neung sur Beuvron. Les grandes sections de l'école maternelle ont participé au projet. En présence de Monsieur DUBREUIL, d'élus de la municipalité, de Monsieur JANVIER.

Un goûter a été offert aux enfants ainsi qu'un verre de l'amitié aux adultes par le C.A.

#### 11. Devis éclairage public

Un devis a été demandé à l'entreprise INÉO pour la dépose des horloges et cellules crépusculaires, la fourniture et pose de cellules astronomiques AS1 afin que tout l'éclairage public s'allume et s'éteigne en même temps et ainsi réaliser des économies.

D'autres devis vont être demandés.

#### 12. Devis balayeuse

2 conseillers ont testé l'ancienne balayeuse. Il y a surtout un problème de réglage mais elle fonctionne. Elle est plus efficace sur les routes droites et planes.

La société KARCHER a fait une proposition concernant une balayeuse neuve avec possibilité d'avoir une lame « neige » et sel de déneigement.

Il est décidé de surseoir à cette acquisition et d'utiliser l'ancienne pour le moment.

#### 13. Aide aux sinistrés d'Haïti

Une demande d'aide a été reçue par mail pour envoi de matériel, tentes, médicaments etc.. Monsieur le Maire propose une aide aux sinistrés d'Haïti avec don à la Fondation de France.

Le conseil municipal unanime décide de faire un don de 1 000.00 €

## Questions diverses et informations

- Courrier de remerciements de l'A.D.M.R. (repas à domicile) concernant le prêt du bureau de la Mairie. Départ pour les locaux de Vernou en Sologne.
- Lettre de remerciements de la part de la commune aux nouveaux boulangers pour les galettes offertes aux enfants de la cantine scolaire.
- Camping : le carrelage du préau a été acheté et sera posé prochainement.
- 2 devis ont été remis par les établissements ROBERT – Relieur - pour la réfection du cadastre Napoléonien et pour la reliure des registres d'état civil. Devis acceptés.
- Gymnase : beaucoup de dégradations signalées.
- Le Pulvérisateur est hors d'usage. Il faut le remplacer.
- Un programme d'entretien des chemins communaux est à faire. La commission des chemins prévoit une réunion courant février.
- La bibliothèque rouvrira le mercredi 3 février.
  - Horaires : mercredi de 14 H à 16 H
  - Samedi de 10 H à 12 H
- Personnel communal
  - Un employé de voirie partira en retraite fin septembre 2010.
  - Un autre est en arrêt maladie depuis un mois.
  - Il faut prévoir d'embaucher du personnel de voirie. Différents organismes ont été contactés : La Mission Locale de Romorantin, avec possibilité de bénéficier d'un contrat aidé.